

## Ça s'est passé le...

### 15 février 2005, les finances de Cholet Basket au crible

Un rapport de la chambre régionale des comptes sur la période 1995-2002

## Les comptes de Cholet-basket critiqués

**Lourds déficits, relations entre le club et l'association, erreurs de gestion : la chambre régionale des comptes montre du doigt Cholet-basket. La chambre en a étudié le fonctionnement de 1995 à 2002.**

Tout n'est pas clair à Cholet-basket. Le club est partagé entre une société anonyme, une association et un centre de formation. Les liens entre ces trois organismes ne sont pas aussi limpides qu'ils devraient l'être, selon un rapport de la chambre régionale des comptes. Ni au plan des finances, ni au plan des dirigeants.

Surtout, la chambre est très critique sur la gestion du club. L'association, comme la SCOS, ont accusé, entre 1995 et 2002, de lourds déficits. C'est grâce aux subventions de la Ville, puis de la communauté d'agglomération du Choletais que CB a pu s'en sortir. Le bilan est « **caractérisé par une absence de marge de manœuvre financière** », note le rapport.

Les missions de prospection pour rechercher des joueurs sont également dénoncées. La chambre évoque des « **contrats peu explicites** », des « **comptabilités lacunaires** », qui pourraient entraîner des « **risques fiscaux** », pour la SAOS Cholet-basket. Elle



seulement avec la mise à disposition d'équipements publics ; mais aussi quand la collectivité a pris en charge les remboursements des dettes de l'association.

#### Les réponses de la Ville

La municipalité remarque que, depuis le moment du rapport, des mesures de gestion ont été prises. Qui ont conduit, pour la saison 2003/2004, à un résultat positif de 223 163 €. Elle compte mettre en place, avec le club, un « **contrôle juridique externe régulier** ». Celui-ci sera chargé de corriger les irrégularités juridiques et fiscales constatées ; et d'analyser les rapports entre l'association, la SAOS et le centre de formation. Les financements publics relèvent désormais de la communauté d'agglomération qui « **s'efforcera de respecter les dispositions applicables** ».

Enfin, dans une lettre adressée à la chambre régionale des comptes, le maire, Gilles Bourdouloux, remarque que la situation de CB est « **symptomatique de la situation de beaucoup de clubs sportifs professionnels en France** ». Il rappelle l'importance des collectivités locales dans le fonctionnement de ces clubs. Et l'image que CB donne de la région choletaise.

La gestion de Cholet-basket est critiquée par la chambre régionale des comptes.

relève des « **anomalies** » dans le cadre des commissions d'agents sportifs.

La chambre régionale des comptes évoque aussi le financement public de Cholet-basket. Non

Archives Frédéric Cholet

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Dans son édition du mardi 15 février 2005, *Ouest-France* fait état d'un rapport de la Chambre régionale des comptes (CRC), très critique à l'égard de Cholet Basket sur la période 1995-2002.

La juridiction administrative pointe, notamment, de lourds déficits qui avaient été épongés à l'époque par des subventions de la Ville et de la Communauté d'agglomération du Choletais, devenue Agglomération

du Choletais. Le bilan est « **caractérisé par une absence de marge de manœuvre financière** ».

À l'époque, la CRC évoque aussi des contrats de joueurs « **peu explicites** », « **des comptabilités lacunaires** » qui pourraient entraîner des « **risques fiscaux** ».

De son côté, la municipalité indique qu'elle compte mettre en place un « **contrôle juridique externe régulier** ».

*Ouest France – Lundi 15 février 2021*



Un rapport de la chambre régionale des comptes sur la période 1995-2002

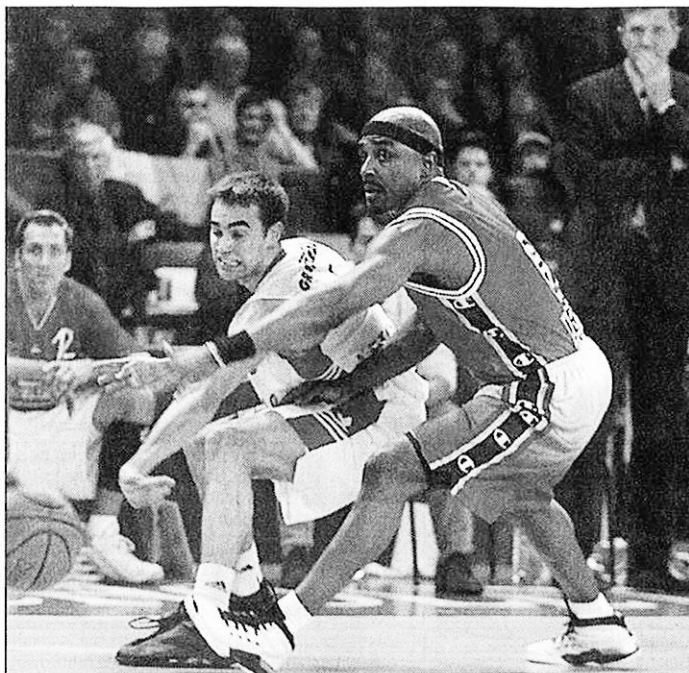
# Les comptes de Cholet-basket critiqués

**Lourds déficits, relations entre le club et l'association, erreurs de gestion : la chambre régionale des comptes montre du doigt Cholet-basket. La chambre en a étudié le fonctionnement de 1995 à 2002.**

Tout n'est pas clair à Cholet-basket. Le club est partagé entre une société anonyme, une association et un centre de formation. Les liens entre ces trois organismes ne sont pas aussi limpides qu'ils devraient l'être, selon un rapport de la chambre régionale des comptes. Ni au plan des finances, ni au plan des dirigeants.

Surtout, la chambre est très critique sur la gestion du club. L'association, comme la SAOS, ont accusé, entre 1995 et 2002, de lourds déficits. C'est grâce aux subventions de la Ville, puis de la communauté d'agglomération du Choletais que CB a pu s'en sortir. Le bilan est « **caractérisé par une absence de marge de manœuvre financière** », note le rapport.

Les missions de prospection pour rechercher des joueurs sont également dénoncées. La chambre évoque des « **contrats peu explicites** », des « **comptabilités lacunaires** », qui pourraient entraîner des « **risques fiscaux** », pour la SAOS Cholet-basket. Elle



Archives Frédéric Girou

La gestion de Cholet-basket est critiquée par la chambre régionale des comptes.

relève des « **anomalies** » dans le cadre des commissions d'agents sportifs.

La chambre régionale des comptes évoque aussi le financement public de Cholet-basket. Non

seulement avec la mise à disposition d'équipements publics ; mais aussi quand la collectivité a pris en charge les remboursements des dettes de l'association.

## Les réponses de la Ville

La municipalité remarque que, depuis le moment du rapport, des mesures de gestion ont été prises. Qui ont conduit, pour la saison 2003/2004, à un résultat positif de 223 163 €. Elle compte mettre en place, avec le club, un « **contrôle juridique externe régulier** ». Celui-ci sera chargé de corriger les irrégularités juridiques et fiscales constatées ; et d'analyser les rapports entre l'association, la SAOS et le centre de formation. Les financements publics relèvent désormais de la communauté d'agglomération qui « **s'efforcera de respecter les dispositions applicables** ».

Enfin, dans une lettre adressée à la chambre régionale des comptes, le maire, Gilles Bourdouleix, remarque que la situation de CB est « **symptomatique de la situation de beaucoup de clubs sportifs professionnels en France** ». Il rappelle l'importance des collectivités locales dans le fonctionnement de ces clubs. Et l'image que CB donne de la région choletaise.

## CB provoque le débat au conseil

Plutôt atterrés, les élus, à la lecture du rapport de la chambre régionale des comptes. Du côté de l'opposition, on a d'abord voulu s'assurer que tout rentrait dans l'ordre avec la nouvelle direction de Cholet-basket. « **La situation a changé**, répond Michel Champion, adjoint chargé des sports. **Le club a pris ses dispositions pour régulariser les irrégularités. Depuis la saison 2003/2004, il y a un suivi régulier de la gestion.** »

Autre question soulevée par Ma-

gali Gréau, toujours pour Cholet Avenir : « **Des poursuites judiciaires sont-elles envisagées contre les anciens dirigeants ?** » La réponse appartient au club. Mais Gilles Bourdouleix affirme : « **Je serais président du club, je poursuivrais au pénal l'ancien manager.** »

Antoine Mouly (opposition) pose différemment le problème. Certes, dit-il, « **il y a eu des erreurs comptables et fiscales, certaines étant même pénalement qualifiées** ». Mais il reconnaît que c'est désormais

de l'histoire ancienne. La question, selon lui, est plutôt : « **Comment se fait-il que la Ville n'ait rien vu, alors que le directeur de cabinet du maire siégeait au conseil d'administration ?** » Rappelant que l'opposition avait souvent mis en garde le conseil.

Réponse de Michel Champion : « **On ne peut pas avoir connaissance du quotidien. Nous ne sommes pas là pour faire le travail à la place de la société.** » Gilles Bourdouleix complète : « **Le**

**conseil d'administration n'a pas forcément toutes les informations.** »

Antoine Mouly poursuit : « **Quelles leçons la municipalité compte-t-elle tirer de cette affaire ? Notamment en ce qui concerne le contrôle des subventions les plus importantes accordées aux associations ?** » Michel Champion précise : « **Nous avons les comptes de toutes les associations que nous subventionnons. Nous aurons un contrôle plus approfondi.** »

Ouest France – Lundi 15 février 2005



**PLAYSIR AGAIN !**  
LE PLAISIR DE SE RETROUVER



#CBFAMILY